DEI PART & MOBILE : Consulter et gérer ses e-Documents et visualiser ses contrats

FICHE PRATIQUE version 2022 03

Consulter, télécharger et imprimer les documents CE en ligne, et être alertés dès leur arrivée.

Opérations concernées:

- Comptes, Assurances, Titres ...
 - → Cela représente 175 documents consultables

Qu'apporte e-Documents aux clients Caisse d'Epargne ?

Gratuit:

La souscription, la modification et la résiliation du service e-Documents sont gratuits. Ces opérations sont réalisables via DEI ou via l'application Mobile.

Sécurisant :

Les documents sont disponibles pendant toute la durée légale d'archivage. Ils ont la même valeur légale que leur version papier.

Le client est immédiatement informé de l'arrivée de tout nouveau document via une notification par email soit quotidiennement, soit hebdomadairement.

Pratique:

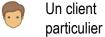
Le client peut revenir au papier à tout moment. Il dispose d'une version électronique consultable et téléchargeable, accessible de partout et à tout moment. Le client économise de la place et du temps de classement.

Ecologique:

Le service contribue à la réduction de papier et permet de faire un geste en faveur du développement durable.

Pour qui ?







Je possède



Un abonnement Banque à Distance et je m'y connecte à minima 1x/an



Un e-mail et téléphone mobile valide

Les bons reflexes

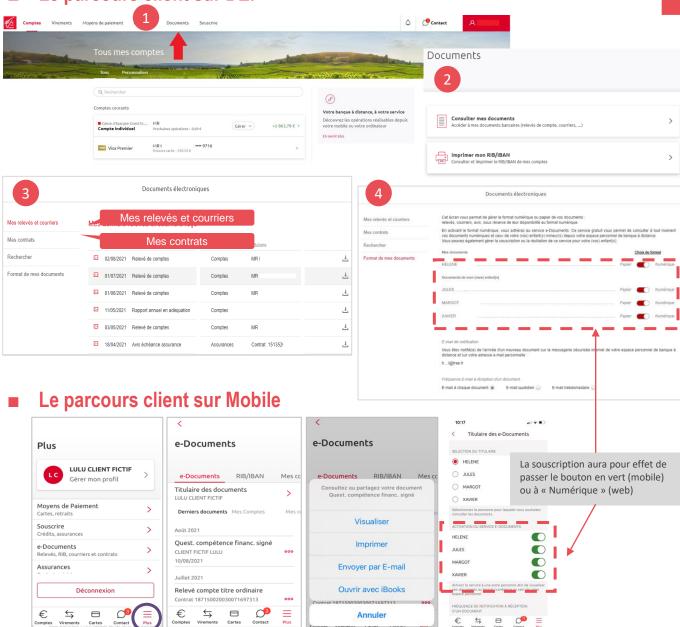
Depuis le 1er avril 2018 un texte réglementaire appelé « ordonnance dématérialisation » impacte les organismes du secteur financier et leurs clients.

- Dès lors que le client dispose d'un profil adapté (à minima une connexion DEI par an + détention d'une adresse e-mail valide), la banque peut faire bénéficier son client du service e-Documents dans sa globalité (y compris sur les documents liés aux titres)
- La notification de la mise à disposition d'un document est obligatoire (par email ou à défaut par SMS) Il est donc impératif de disposer des données « e-mail et téléphone mobile » dès l'entrée en relation, mais également pour le stock de nos clients.
- Fiabilisation des données : Les données email et n° de portable devront être vérifiées une fois par an.



DEI PART & MOBILE : Consulter et gérer ses e-Documents et visualiser ses contrats

Le parcours client sur DEI



Après avoir choisi le titulaire concerné (lui-même ou ses enfants par exemple), le client peut choisir de consulter ses eDocument ou ses contrats disponibles (mes comptes, mes crédits, mon épargne, mes assurances, mes autres documents).

En cliquant sur « titulaire des eDocuments, le client peut activer ou résilier le service mais également gérer la fréquence d'envoi des notifications de mise à disposition des documents.

